

INFORMATIONS POST AGO 03 AOUT 2022

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

SA au capital de 20 668 860 Dinars
Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX
Matricule Fiscal : 11599 F / A / M / 000

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 03 Aout 2022 ; la société MPBS publie ce qui suit :

- Les résolutions adoptées.

1/Les résolutions adoptées par l'assemblée Générale ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Aida Charfi Loulou, Expert-comptable, membre de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, en qualité de co-commissaire aux comptes de la société MPBS pour le restant du mandat de commissariat aux comptes en cours. De ce fait, sa mission prendra à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur de copie ou extrait des présentes, tous pouvoirs à l'effet de remplir les formalités légales de dépôt et de publicité avec pouvoir de sous-délégation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés